

Fédéralisme

★

Le Fédéralisme et la Belgique

★

Introduction

par André PHILIPPART,

Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.

★

En 1968, sur la proposition de Carl J. Friedrich, Eaton Professor au Department of Government de l'Université Harvard, professeur à l'Université d'Heidelberg et Président de l'Association internationale de Science politique, l'Institut belge de Science politique décida d'aborder, sous un angle propre à la discipline qu'il représente, l'étude des problèmes d'un éventuel fédéralisme en Belgique.

L'initiative, formulée comme elle l'était par l'un des plus éminents spécialistes mondiaux de la question, se révéla excellente.

Les ambitions de l'Institut se fixèrent sur quatre sujets, déjà partiellement étudiés par des experts.

1. Les institutions politiques et administratives.
2. Les finances publiques, l'économie, l'épargne privée, l'utilisation des dépôts.
3. L'enseignement et la culture ; les problèmes démographiques.
4. Les groupes politiques et l'opinion publique.

Il était apparu au cours d'entretiens avec le professeur Carl J. Friedrich et Henri Buch — lequel avait accepté de coordonner les travaux — que ces quatre questions seraient les plus controversées et les plus délicates à résoudre si la Belgique s'engageait dans la voie du fédéralisme.

Il convenait dès lors d'aborder ces matières en se basant sur l'expérience et les recherches d'hommes qualifiés.

La décision fut prise de préparer l'approche de la question posée selon quatre méthodes simultanées :

- a) *L'organisation de séminaires préparatoires.*
- b) *La consultation d'hommes exerçant des fonctions publiques officielles.*
- c) *La consultation de responsables et d'hommes de science.*
- d) *L'interview d'hommes politiques.*

Deux séminaires furent organisés sous la présidence d'Henri Buch, professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles les 15-16 novembre 1968 et les 26-27 janvier 1969 aux fins de dégager les points de contestations.

Outre la présidence des séminaires et la coordination des travaux, le professeur Buch s'était chargé d'étudier le thème des institutions politiques et administratives. Le deuxième sujet avait été confié au professeur E.S. Kirschen qui transmit comme note préparatoire l'article de A. Adam et C. Morissens « Les possibilités de décentralisation régionale de la politique économique » paru dans « Les Cahiers économiques de Bruxelles » (n° 11, juillet 1961).

Le troisième sujet avait été confié, d'une part, aux deux chefs de cabinet des ministres de la Culture G.H. Dumont et Flerackers pour les questions de culture et, d'autre part, au professeur Boeynaems pour les problèmes démographiques.

Le quatrième sujet devait s'articuler sur des interviews individuelles d'hommes politiques ; sur les quinze personnalités invitées, sélectionnées pour leurs tendances et leurs fonctions, quatre se soumièrent aux questions : les députés H. De Croo (PVV), F. Schiltz (Volksunie), L. Outers (FDF) et feu le syndicaliste M. Bastin.

A l'issue des interviews et nanti des suggestions présentées par MM. Boeynaems, Dewachter, Dumont, Flerackers et Kirschen, j'ai rédigé

en collaboration avec le professeur Buch et mon collègue H. Van Hassel, un questionnaire qui fut transmis à plus de 100 personnalités, choisies pour leurs compétences ou leur intérêt dans le domaine du fédéralisme. Quatre y répondirent : les professeurs E.S. Kirschen, F. Perin et P. Hatry ainsi qu'un haut fonctionnaire M. Coulon (voir son pamphlet « L'autonomie culturelle en Belgique » — Bruxelles-Fondation Charles Plisnier, 2^e éd. 1962, 64 p.).

Une première constatation s'imposait, grave et sérieuse : nombreux étaient les dirigeants politiques, les syndicalistes, les fonctionnaires qui hésitaient à prendre position, voire simplement à émettre un avis. Or, la réforme de la Constitution et des institutions était à l'ordre du jour. Elle passionnait les dirigeants et l'opinion. L'Institut voulait l'examiner sans passion. Est-ce là le motif d'une indifférence forcée ?

Les travaux en séminaires furent excellents et nous encouragèrent à faire de la question de Bruxelles — clé de voûte d'un système fédéral en Belgique — le sujet d'un colloque auquel nous inviterions non seulement ceux qui avaient quelques références en la matière, mais aussi tout ce que la Belgique compte d'hommes engagés.

Le colloque des 31 janvier — 1^{er} février 1970 tint ses promesses, comme le signale le Président de l'Institut dans son introduction.

Que fallait-il publier ? le fallait-il ? Rien ou les seuls débats du colloque de 1970 que la presse a si abondamment signalé les 2 et 3 février (La Libre Belgique, la Flandre Libérale, Vers l'Avenir, la Dernière Heure, la Cité, le Peuple, le Soir, le Journal de Charleroi, La Wallonie, De Standaard).

Etant donné que les travaux seront repris dans un avenir prochain sous les conseils du professeur Carl J. Friedrich, il a semblé préférable de ne pas négliger l'essentiel de ce qui avait été réalisé avant ce colloque. J'en ai donc établi un compte rendu succinct.

Il reste à remercier le professeur Henri Buch qui n'eut pas toujours la tâche aisée pour coordonner ces diverses activités, et qui dirigea les séminaires avec la fermeté bienveillante qu'on lui connaît.

Trois collaboratrices de l'Institut eurent la tâche ingrate de transcrire les débats et de dépouiller les dossiers : M^{lle} Verstreken qui, tant en français qu'en néerlandais, assura la rédaction du texte de base ; M^{lle} M. Créteur qui dut beaucoup insister auprès des intervenants pour qu'ils corrigent leurs textes ; M^{me} M. Goethals, documentaliste de l'Institut, enfin, sans laquelle le manuscrit n'aurait jamais été prêt.

Toutes les interventions au colloque de 1970 ont été résumées et corrigées par leurs auteurs, hormis celles de Paul-Henri Spaak, de Georges Goriely, le rapporteur général, et de François Persoons.

J'ai résumé leurs déclarations. J'ai en outre ordonné l'ensemble des travaux. Très imparfaits dans leurs contenus et dans leurs formes, ils sont riches en informations. La plupart des déclarations faites au cours des séminaires et du colloque reflètent les opinions et les tendances générales à l'égard de l'hypothèse fédérale en Belgique. Elles contiennent les arguments et les critiques en faveur ou contre le système envisagé. Il était bon pour l'histoire politique que cela fût écrit, surtout dans des circonstances d'effervescence politique. La science politique y trouvera des indications significatives pour l'analyse du processus de modernisation politique.

